



snipat

Syndicat Indépendant
des agents du ministère de l'Intérieur

LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

UN PROTOCOLE HISTORIQUE !

- **I.S.S. PAT EN TAUX** POUR TOUS LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPÉCIALISÉS DE POLICE NATIONALE AVEC : **+120€ BRUT / MOIS DÈS 2023** POUR ATTEINDRE **+200€ BRUT / MOIS EN 2027** AVEC UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LE NIVEAU DES PENSIONS RETRAITES !

**REVENDECTION PHARE
DU SNIPAT DEPUIS
PLUS DE 20 ANS !**

- **CRÉATION D'UNE FONCTION D'« ASSISTANT D'ENQUÊTE »**

- **REINFORCEMENT DE LA SUBSTITUTION** PAR DES MESURES CONTRAIGNANTES SUR LES POSTES SUBSTITUABLES
- **PLAN DE REQUALIFICATION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**
- **REINFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS EN POLICE NATIONALE** PAR LE LOGEMENT, LA GARDE D'ENFANTS, LES « COMITÉS D'ENTREPRISE », LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, L'ACCOMPAGNEMENT RH

- **RATTACHEMENT DE LA GESTION DU PERSONNEL À LA DGPN** ET PLUS À DRH, OUVRANT DES OPPORTUNITÉS DE RECONNAISSANCE JUSQUE LÀ IMPOSSIBLE

Un protocole ambitieux rendu possible grâce :

A la volonté du ministre de l'Intérieur **Gérald DARMANIN,**
Au travail de son conseiller technique **Alexandre BRUGERE,**
Au soutien du D.G.P.N **Frédéric VEAUX**
et la pugnacité de votre syndicat !

ON NE LÂCHE RIEN ET ON LE PROUVE !